

HAUTE-SAÔNE

Sécheresse et fissures : la décision devrait tomber début octobre

La décision au sujet de l'arrêté de catastrophe naturelle concernant la sécheresse de l'été 2018 devrait bientôt être connue.

La préfecture indique que « la plupart des dossiers haut-saônois (105) ont été étudiés lors de la réunion de la commission interministérielle, le 10 septembre dernier.

Les résultats seront communiqués au début du mois d'octobre. Les autres dossiers complets (3) ayant été repoussés pour des raisons de procédure passeront lors des commissions ultérieures. Enfin, 8 dossiers restants demeurent incomplets. »